



Mon frère a été soigné au Centre Oscar Lambret il y a neuf ans. Non seulement il a eu accès à une médecine de pointe, mais en plus il a été très bien entouré et soutenu par les équipes médicales. Et il a pu guérir ! En repensant à sa maladie et à tout ce que nous avons vécu, j'ai pris la décision de faire un legs au Centre Oscar Lambret. N'ayant pas d'enfants, c'est ma façon de transmettre la vie en encourageant la recherche sur le cancer et en soutenant des médecins et les équipes médicales qui soignent les patients avec beaucoup de bienveillance. »

**Viviane, Béthune**

## PREMIER ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER DANS LA RÉGION

Situé à Lille, le Centre Oscar Lambret est à la fois un hôpital de référence en cancérologie et un centre de recherche et d'enseignement reconnu en France et à l'étranger.

### GRÂCE À VOTRE SOUTIEN, LE CENTRE OSCAR LAMBRET POURRA CONTINUER DE FINANCER :



#### SES PROGRAMMES DE RECHERCHE

pour trouver des nouveaux traitements.



#### L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE POINTE

pour des traitements toujours plus précis et innovants.



#### UN ACCOMPAGNEMENT TOUJOURS PLUS PERSONNALISÉ

pour améliorer la qualité de vie de nos patients (activité physique adaptée, socio-esthétique...) et les accueillir dans des lieux adaptés.

## Ensemble, offrons aux générations futures un monde sans cancer

Pour parler de votre projet, en toute confidentialité et sans engagement, nous vous invitons à contacter directement :

### FANNY GIRARD

Responsable du Service Relation Donateurs

par téléphone  
03 20 29 55 38

par e-mail  
f-girard@o-lambret.fr

par courrier  
Centre Oscar Lambret  
3 rue Frédéric Combemale  
BP 307  
59020 Lille cedex

Centre Oscar Lambret  
unicancer HAUTS-DE-FRANCE

Conception : alteriade • Photos : Centre Oscar Lambret - D. Paillard - PhotoAttractive / Stock - ajr images, Phase4Photography / Adobe Stock

LEGS  
DONATIONS  
ASSURANCES-VIE



## IL Y A DES HÉRITAGES QUI SAUVENT DES VIES.

En faisant un legs, Françoise a choisi de transmettre aux générations futures l'espoir de guérir tous les cancers.

Centre Oscar Lambret

L'humanisme, l'excellence et l'innovation contre le cancer dans les Hauts-de-France.



**IL Y A DES HÉRITAGES QUI SAUVENT  
DES VIES, DES TRANSMISSIONS QUI  
CHANGENT L'AVENIR, DES GESTES  
DE GÉNÉROSITÉ QUI TRAVERSENT LE TEMPS**

Protéger des vies face au cancer, telle est la vocation du Centre Oscar Lambret depuis sa création en 1955. Aujourd'hui, alors que le cancer est la première cause de mortalité en France et que notre région figure parmi les plus touchées, nous agissons au quotidien pour que chaque patient bénéficie des dernières innovations mais aussi de l'accompagnement humain tout au long de son parcours de soins. Un legs, une donation ou un contrat d'assurance-vie sont autant de manières de contribuer aux progrès qui permettront de faire reculer le cancer, et de perpétuer dans notre région des « soins d'excellence », au plus proche des patients.

Pr **Éric F. LARTIGAU**, Directeur général

## LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Trois manières de transmettre vos biens :

### LE LEGS

Il donne la possibilité de transmettre par testament tout ou partie de vos biens au Centre Oscar Lambret après votre décès ou celui de votre conjoint survivant.

Votre testament reste modifiable à tout moment.

**Les legs en faveur du Centre Oscar Lambret sont totalement exonérés de droits de succession.**

**Si vous n'avez pas d'enfants ni de conjoint, vous pouvez léguer la totalité de votre patrimoine au Centre Oscar Lambret. Dans les autres cas, la loi prévoit une « réserve héréditaire » pour préserver les droits du conjoint et des enfants, qui varie suivant leur nombre : vous ne pouvez léguer au Centre Oscar Lambret que la partie restante, appelée « quotité disponible ».**



### LA DONATION

La donation se fait de votre vivant et doit faire l'objet d'un acte notarié. Elle vous permet de transmettre également une somme d'argent, un bien mobilier ou un bien immobilier au Centre Oscar Lambret.

### L'ASSURANCE-VIE

L'assurance-vie est un contrat d'épargne qui vous permet de reverser un capital ou une rente au Centre Oscar Lambret. Si vous possédez déjà une assurance-vie, il vous suffit de désigner le Centre Oscar Lambret, comme bénéficiaire total ou partiel en précisant son adresse.

Vous restez maître du capital pendant toute la durée du contrat. À votre décès, le montant capitalisé sera versé au Centre Oscar Lambret par votre banque ou compagnie d'assurances, sans aucun droit de succession.

### IL EST IMPORTANT D'ÊTRE BIEN CONSEILLÉ :

**Si le legs et la rédaction d'un testament sont des formalités relativement simples, elles nécessitent des conseils d'experts.**

**Dans le cadre de cette démarche, nous vous recommandons de vous renseigner auprès de votre notaire ou de notre équipe.**

## SOUTENIR LE CENTRE OSCAR LAMBRET



*Si vous souhaitez que nous échangions en toute confidentialité au sujet de vos projets de succession, n'hésitez pas à me contacter.*

**FANNY GIRARD**  
Responsable du Service Relation Donateurs

Je souhaite recevoir, en toute confidentialité, votre document d'information sur les legs, donations et assurances-vie.

**Mes coordonnées :**  Mme  Mlle  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

### Je souhaite recevoir la documentation :

par e-mail  par courrier.

Je souhaite être contacté(e) par le Centre Oscar Lambret pour échanger librement sur l'opportunité de transmettre mon patrimoine.

Disponibilité :  matin (9 h - 12 h)  
 après-midi (14 h - 18 h)

**Merci de renvoyer ce bulletin complété au Service Relation Donateurs : Centre Oscar Lambret  
3 rue Frédéric Combemale  
BP 307 • 59020 Lille cedex**

Le Service Relation Donateurs du Centre Oscar Lambret collecte des données à caractère personnel pour la gestion des dons et legs. Les données sont conservées en base active pendant une durée de 108 mois. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement. Pour exercer vos droits, écrivez à l'adresse : [dpd@o-lambret.fr](mailto:dpd@o-lambret.fr). Pour plus d'information sur la gestion des données personnelles, consultez notre politique accessible à l'adresse <https://www.centreooscarlambret.fr/dons-legs/donnees-personnelles>.  Je ne souhaite pas être recontacté(e) par le Centre pour des dons.  Je ne souhaite pas que mes coordonnées soient transmises à d'autres organismes pour des sollicitations.  Je ne souhaite pas recevoir les actualités du Centre par e-mail.

